



Ferme (1663)

Située au carrefour de
la rue du Bois Froissard
et de l'allée des Marronniers



Maison (1820) Place du village (137 rue de la Poste)



Maison (1789) rue du Tordoir



Porche (1627)

Place du village, au coin de la route du Quesnoy. La date est inscrite sur le porche de la grand porte. C'était le prieuré et la ferme des religieux de l'abbaye d'Anchin



Rue de la Poste





rue du Calvaire



Rue du Général de Gaulle
1695



La mairie



La place



L'abreuvoir

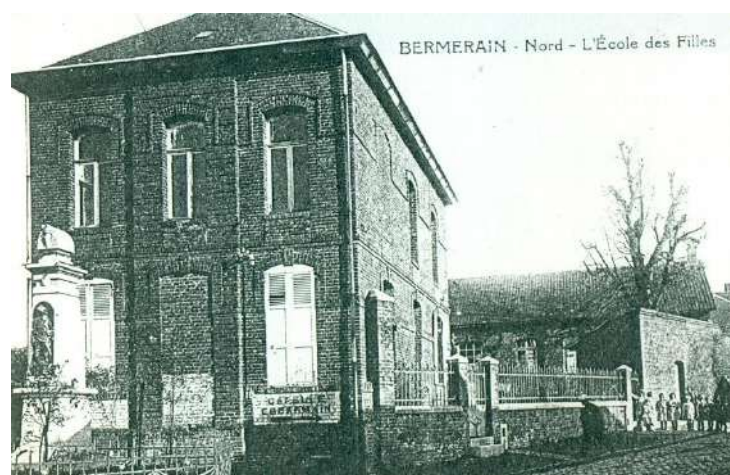


l'abreuvoir était situé en haut de la place du village (coté rue du Calvaire)

rue du Général De Gaulle



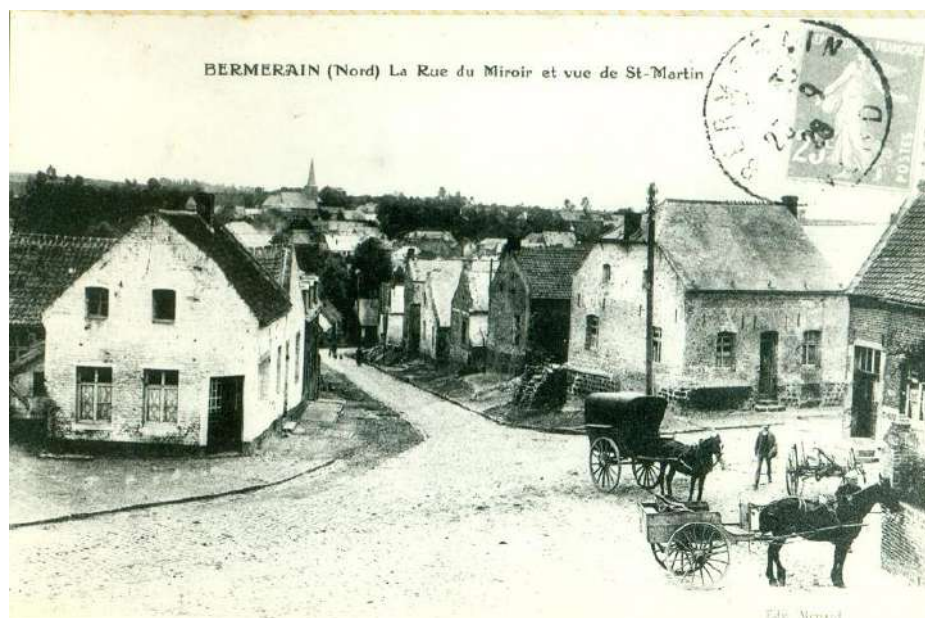
L'ancienne mairie et le monument aux morts



L'école des garçons



Carrefour des rue du miroir et du Général De Gaulle



BERMERAIN (Nord) - Place du Commerce - Panorama de St Martin



Rue du Miroir

BERMERAIN (Nord) - Le Panorama de Saint Martin



PHOTO A. BELSART

Rue du Miroir hier...au début du siècle



aujourd'hui...vers 2010



La Garue



L'ancien atelier du maréchal-ferrant



Le petit train

En mars 1891, un projet de chemin de fer d'intérêt local à voie étroite (les rails sont écartés d'un mètre) d'Haspres à Solesmes est présenté par la société des chemins de fers économiques du Nord. Cette ligne de 22km traverserait la vallée de l'Ecaillon en desservant les communes de Verchain, Sommaing, Vendegies, Bermerain, Saint-Martin, Capelle, Escarmain, Vertain et Romeries. Le 12 août 1893, une loi est promulguée déclarant d'utilité publique l'établissement de cette ligne. En 1908, le département du Nord décide d'acquérir par voies d'expropriation à l'amiable les terrains utiles à l'établissement de cette ligne. Celle-ci est mise en exploitation à partir de 1909. Le train, appelé le tortillard, circulait à faible vitesse (environ 30km/h). La longueur de la voie ferrée est de 25 Km. Il passait 6 trains de 2 à 3 wagons par jour. La locomotive à vapeur avait été construite aux établissements Cail de Denain, elle tirait 2 wagons de voyageurs peu confortables (banquettes en bois, plate-forme) et un wagon de marchandises (beaucoup plus lors de la campagne betteravière)

En 1916, cette ligne, d'un faible intérêt pour l'occupant allemand, est déclassée et démontée. La guerre terminée, on reparle plusieurs fois de sa reconstruction. En 1918, le tracé de la ligne d'Haspres à Solesmes et son maintien en ligne à voie étroite sont très critiqués. En 1919, il est question de modifier le tracé : le nouveau tracé suivrait sensiblement l'ancien entre Solesmes et Verchain puis irait vers Haulchain sans passer par Haspres. En 1936, la ligne de chemin de fer à voie étroite d'Haspres à Solesmes est définitivement déclassée. La revente des parcelles obtenues autrefois par expropriation sera proposée aux anciens propriétaires.



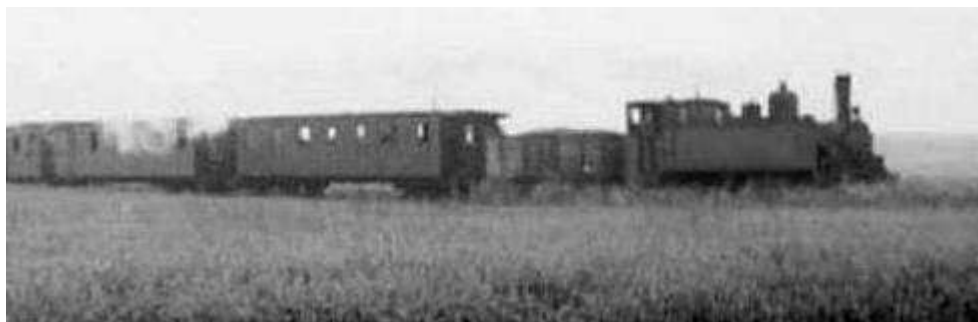
On peut encore voir le tracé de cette voie sur la gauche du chemin qui mène à Saint Martin après avoir traversé la passerelle qui enjambe l'Ecaillon derrière le lavoir de la rue des Sources.



la gare de Bermerain au début du siècle



et aujourd'hui (2014)



Les locomotives étaient des Corpet-Louvet 031 T

031 T = (pas de petite roue - 3 grandes roues - 1 petite roue)



Le train a eu plusieurs accidents dont un à Vendegies, au passage à niveau non gardé situé sur la RN 40 Solesmes Valenciennes, chaussée à grande communication un talus empêche la visibilité des trains venant d'Haspres, les attelages de chevaux et de vaches n'ont pas le temps de se garer et en octobre 1912, 2 vaches ont été tuées et leur conducteur blessé.

La rivière

L'Ecaillon est une rivière qui sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal près de Locquignol et traverse les territoires de Capelle, Bermerain, St-Martin, Vendegies, Sommaing et se jette dans l'Escaut en aval de Thiant, sur la commune de Prouvy, à 28 mètres d'altitude, après un parcours de 33,2 kilomètres. Sa pente moyenne est de 4,1 ‰. Trois ruisseaux se jettent dans l'Ecaillon, le St-Georges à Bermerain, les Harpies et le Rogneau à Vendegies sur Ecaillon.

Situé plus à l'est que le ruisseau St-Georges, l'Ecaillon entame plus profondément les marnes grises qui sont exploitées sous la craie à silex dans les carrières ouvertes à 300 mètres à l'Ouest du pont de Buat. On y trouve de haut en bas : conglomérat à silex de 50 centimètres ou plus, pénétrant dans les sinuosités de la craie, craie marneuse avec silex disséminés sans ordre (6 mètres), craie blanche sans silex (0 m. 50), marne argileuse grise (6 m.). Au moulin de Bermerain, près du confluent du ruisseau de St-Georges, on rencontre une coupe tout-à-fait analogue. Les marnes grises s'abaissent un peu, près du pont en formant le fond d'une cuvette qui retient les eaux de la fontaine située au pied de l'église.

Divers

La Société d'Emulation de Cambrai a proposé en 1847 des primes pour encourager la construction des citernes à engrais. Sur les conclusions de M. De Baralle, La troisième de la valeur de 50 francs, à M. Regnault, à Bermerain dont la citerne est de 30 hectolitres, et l'exploitation de treize hectares.

La Société d'Emulation de Cambrai, adoptant les conclusions de sa commission permanente d'agriculture, décerne, pour les taureaux, la quatrième prime, de 60 francs, à M. Pierre-Philippe Druésne, cultivateur à Bermerain. (1840)

Irma Aglaée Odyle LAURETTE, née à Bermerain le 15 avril 1842, a été en 1949 doyenne des français. Après une jeunesse passée à Bermerain, elle obtint un poste d'enseignante à Féchain en 1864, poste qu'elle occupera pendant 37 ans. Elle se maria le 25 septembre 1867 avec Jules Sablon et devint directrice de l'école en 1872. A 107 ans, elle est élevée au rang de chevalier de la légion d'honneur et d'officier de l'instruction publique. Elle meurt le 29 décembre 1949 à Féchain à l'âge de 108 ans. L'école maternelle de cette ville porte son nom (Irma Sablon) depuis le 9 mai 1982.



L'arbre du Calvaire



Derrière le Calvaire,
pousse un marronnier qui
doit avoir plus de 200 ans
et dont le tronc fait plus
de 8m de circonférence



Quelques curés de Bermerain pendant la révolution

Avant la fin de juillet 1794, les ecclésiastiques et autres réfugiés des deux sexes furent emprisonnés et quelque temps après jugés par le tribunal révolutionnaire qu'on établit à Valenciennes, et guillotiné ; de ce nombre fut M. Malaquin, de Bermerain, 66 ans, curé d'Escarmain jugé par le tribunal révolutionnaire qu'on établit à Valenciennes, et guillotiné en Messidor (Juillet) an II (1794)

Le décret du 26 août 1792 enjoignait aux prêtres insermentés de quitter le territoire français dans les quinze jours. Passé ce délai, ils devaient être arrêtés, détenus ou transférés dans les colonies. Lorsqu'il n'y eut donc plus pour les prêtres, restés fidèles, que la prison à attendre, ou la déportation ou même l'échafaud, la plupart de ceux qui purent se dérober aux poursuites de leurs ennemis prirent le chemin de l'exil. Un grand nombre se dirigèrent vers la Belgique.

F J Druesne : curé de 1790 à 1802 prêtre assermenté

EXTRAIT de la rétractation du serment qu'avoit prêté

M. DERUESNE, curé de Bermeraing

Je soussigné François-Joseph Druesne, curé de Bermeraing, diocèse de Cambrai ; pénétré de sa plus vive douleur des scandales énormes que j'ai répandus dans l'Eglise par une conduite criminelle depuis ce malheureux moment du serment impie que j'ai prêté de la constitution prétendue civile du clergé. Empoisonnée de toutes les erreurs qui renverse tous les fondements de l'Eglise catholique, apostolique et romaine dans laquelle je veux vivre et mourir et que je ne rappelle icy que pour se rétracter et L'abjurer à jamais, et son objet pour le détester avec la plus grande horreur, de même que toutes les communications avec l'usurpateur évêque constitutionnel soit en usant des pouvoirs nuls et incompetents provenant de sa part soit en exerçant un ministère sacrilège en son nom, soit de toute autre manière ainsi que celle que j'ai eues avec les intrus dans l'exercice du ministère en approuvant par une conduite aussi détestable les faux pasteurs ; les voleurs et les Larrons qui ne paroissent que pour substituer un ministère sacré et légitime, un ministère profane et sacrilège..... frappé d'anathème par le souverain pontif chef de l'Eglise universelle à qui tout chrétien doit l'honneur, le respect et obéissance, j'ai osé continuer les fonctions du saint ministère, commettre autant de sacrilèges que j'ai exercés d'actes ministériels contre ses ordres et ainsi scandaliser tant de chrétiens, dont beaucoup fréquentant mes offices et recevant de moi les saints mystères, sont devenus complices de mes iniquités et que j'ai par là conduits dans le chemin de l'Enfer au lieu de les conduire dans celui du ciel, en ma qualité de pasteur, dont je demande pardon à Dieu à tous ceux que j'ai scandalisés, surtout à mes paroissiens et dont je veux faire une pénitence sincère espérant que Le Dieu de miséricorde voudra bien me pardonner cette perfidie que je veux

réparer avec le secours de la grâce par tous les moyens possibles et en me soumettant à l'excommunication portée contre moi par les loies de l'Eglise de même qu'à la suspension fulminée contre moi par le souverain pontif que j'avais néanmoins violées en continuant l'exercice des fonctions sacerdotales et du ministère sacré dont je m'étais rendu indigne et dont je continuerai de m'abstenir aussi longtemps qu'il plaira à mon évêque légitime de Cambrai à qui je promets de réchef une vrai et entière obéissance pour donner à l'église la satisfaction que je luy dois et pour réparer les maux incalculables que ma criminelle et déplorable coopération a fait à la Religion ; je désire de plus que cette protestation, rétractation et abjuration soient aussi publiques que mon crime, que mon repentir soit aussi connu que les scandales que j'ai donné et consens même à ce qu'elles soient publiées par tout même inscrits dans les feuilles publiques et que par la mes paroissiens surtout que j'ai trompés et qui m'ont suivis dans mes égarements ne s'attachent dorénavant plus qu'à des pasteurs et ministres que l'Eglise reconnoit et qui exercent le ministère de son aveu ; que le Seigneur répande des lumières abondantes sur mes ouailles et qu'ainsi elles me suivent dans la voie de la vérité, comme elles m'ont suivis dans celle de l'erreur et de l'égarement ; je déteste aussi toutes les autres démarches que j'aurais pu faire et qui seroient contraires à l'Evangile et aux principes de l'Eglise catholique, apostolique, et romaine qui seront dorénavant la règle de ma conduite.

En foi de quoi j'ai signé la présente déclaration.

Le 16 mars 1797

Etait signé f. i. Druesne curé
de Bermeraing

M^e Pierre-Joseph DELCROIX né à Rombies. Il était le frère aîné du célèbre missionnaire, M^r François Delcroix. Il refusa le serment et encourut, par suite, l'animosité de la municipalité révolutionnaire de Forest où il officiait, et qui fit d'actives démarches pour l'obliger à sortir de la commune. Le juge de paix du canton rendit une sentence dans ce sens, mais l'abbé Delcroix fit appel de ce jugement au Directoire du district du Quesnoy et demanda à intimé la municipalité. Le Directoire, composé vraisemblablement d'éléments modérés, donna raison à M^e Delcroix ; il estima même qu'il y avait lieu de suspendre, pour un temps, le maire et le procureur de la commune "pour avoir, avec leur corps, avoué les démarches faites contre le sieur Delcroix." Cependant le 8^{ème} bureau observa "que le Code pénal ne parle que de provocations faites directement" et il fut d'avis, en conséquence, qu'il suffisait de se prononcer sur le renvoi demandé. M^e Delcroix fut enfin forcé d'émigrer et il est probable qu'il se réfugia, comme son frère, en Autriche. Après le rétablissement du culte en France, il fut nommé curé de Bermerain où il mourut le 3 février 1810. Il fût enterré dans l'église de cette paroisse.

Les guerres

Guerre 1914-1918

Occupé dès la fin août 1914 par les troupes allemandes, Bermerain est resté loin des combats jusqu'au 24 octobre 1918, date à laquelle le village a été repris par les troupes britanniques

Bermerain a deux [cimetières militaires](#) de la [Première Guerre mondiale](#) situés sur son territoire. Ces deux cimetières comportent des tombes de soldats britanniques tombés pour la plupart le 24 octobre 1918 ou décédés de leurs blessures dans les jours suivants lors des combats pour libérer le secteur et reprendre Valenciennes.

Le premier est le [cimetière](#) « Vendegies Cross Roads British Cemetery, Bermerain ».



Comme son nom l'indique, ce cimetière est situé au carrefour des routes D85 et D114 juste en limite du territoire de la commune de [Vendegies-sur-Écaillon](#). Il a été aménagé par le XVIIe corps au début du mois de novembre 1918. Il couvre une superficie de 418 mètres carrés et est entouré d'un mur de briques sur deux côtés. 48 soldats britanniques y reposent.

Voir "<http://www.inmemories.com/Cemeteries/vendegiescross.htm> »

Le second est situé dans le cimetière communal. 41 soldats britanniques y reposent.



voir « <http://www.inmemories.com/Cemeteries/bermerain.htm> »



Il existe, entre la rue du Miroir et la rue de l'Eglise, un lieu-dit nommé le tord plat, où s'écoulait jusqu'à la guerre 39-45 les eaux venues de la grand place vers la rivière. Cet écoulement a été busé après guerre. Ce lieu était très boisé à l'époque.

Sortie des eaux du Tord Plat près de la passerelle qui enjambe l'Ecaillon derrière le lavoir de la rue des Sources

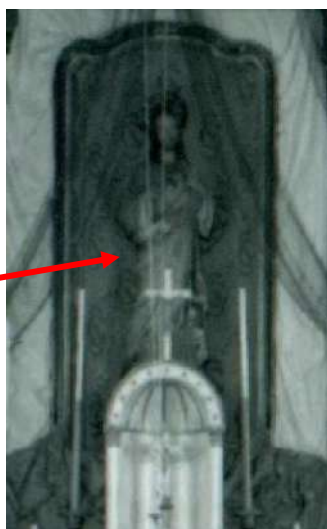
Le 17 mai 1940 vers 14h, s'imaginant qu'il y avait des résistants cachés dans ces bois, un avion allemand mitrailla ce lieu-dit et lâcha une bombe sur la maison située au 114 de la rue de l'Eglise. La maison brûla et son propriétaire, Jules Leroy, qui travaillait dans son jardin fut carbonisé sur place et mourut sur le coup.

Emplacement de la maison de Mr Leroy



La maison a été reconstruite après guerre

La bombe endommagea également l'église. Par le souffle de l'explosion, tous les vitraux furent détruits et la statue du Sacré Cœur qui était au-dessus du maître autel tomba de son socle situé à plusieurs mètres du sol. Elle n'eut qu'un petit éclat à sa base et elle est considérée depuis ce temps là comme miraculeuse.



Eugène Charles Célestin TRAMBLIN

1855 - 1913

Fils de Eugène Célestin TRAMBLIN (1824 - 1892) qui était libraire à Solesmes dans le Nord, puis receveur - buraliste à Lille, et d'Angélique Reine Joseph MASSON (1825 - 1879), Eugène Charles Célestin TRAMBLIN est né le lundi 9 avril 1855 à Solesmes.



(à gauche) à 10 ans
avec son père et son frère

Il épouse à Bermerain le 1^{er} mars 1880 Marie Léocadie DELEHAYE avec laquelle il aura 2 enfants, Eugénie Léocadie Angélique en 1881 et Eugène Gabriel Célestin en 1883.

Membre de la société d'émulation de Cambrai en 1902, il rédige une documentation intitulée "Cimetière et église de Bermerain" dont on peut consulter le manuscrit original aux archives départementales de Lille. Membre de la commission historique du département du Nord, il publiera également un opuscule de 41 pages illustré de cartes, dessins et photographies intitulé "Hermoniacum - son emplacement". En 1910 il remet au musée de Bavay, récemment créé à l'époque, 80 objets trouvés lors des fouilles qu'il entreprit quelques années auparavant sur le territoire de Bermerain. C'est grâce à ses intéressantes recherches qu'a pu être fixé l'emplacement exact de l'ancien Hermoniacum connu par la Carte de Peutinger. En 1906 il préside l'Association Amicale des Internes et Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Lille.



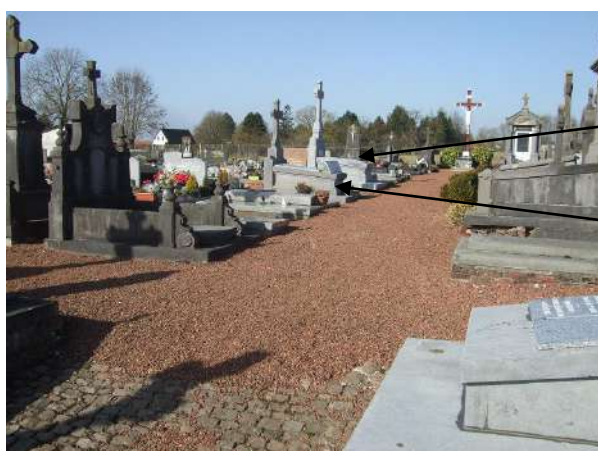
En 1900



7 juin 1904

(photos de la collection personnelle de Monsieur Jean Mary Delehaye, arrière petit fils du Docteur Tramblin)

Paralysé pendant quelques mois des suites d'une hémiplegie, il décédera deux ans après sa femme, le jeudi 21 août 1913, à Bermerain, , et il sera inhumé avec elle dans le caveau de ses beaux-parents, la famille DELEHAYE-REGNAUT



C'est la 6^{ème} tombe sur la gauche, après la montée en pavés de l'entrée du cimetière (la tombe a été restaurée en 2016)

Dans la 4^{ème} tombe repose son fils le Dr Eugène Gabriel Tramblin dont le nom est inscrit sur le monument aux morts (Famille RICHARD - DELEHAYE) (tombe restaurée en 2015)

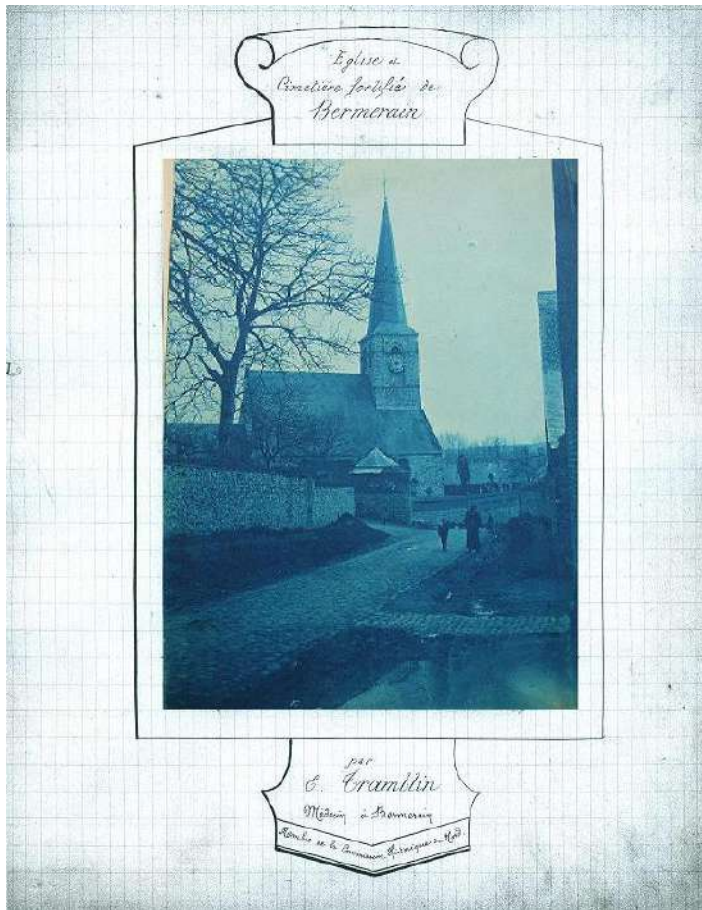
Anecdote:

C'était au début de son installation à Bermerain vers 1880. À cette époque toutes les femmes allaient rincer le linge et les draps au lavoir de la fontaine "Maman Landie" qui se trouvait près de la rivière. Un jour une femme remontait la rue en poussant sa brouette chargée de linge. Était-elle fatiguée ? À un certain moment elle se mit à bailler, mais si fort qu'elle se décrocha la mâchoire sans pouvoir refermer la bouche ni parler. Bientôt un attroupement. On fit venir Bauduin le vieux médecin. Celui-ci après l'avoir visité lui fit une saignée. Les jours suivants, comme il n'y avait pas d'amélioration, il lui donna une bonne purge. Rien n'y fit, les jours passaient et la malade gardait la bouche ouverte. Une personne dit " mais si on faisait venir le nouveau médecin, le jeune Tramblin ". Celui-ci étant venu et l'avoir regardée, prit d'une main les cheveux de la femme, de l'autre il lui mit les doigts dans la bouche et tira un coup sec et la mâchoire fut remise en place. Après avoir hurlé un bon coup, la vieille femme dit "Ça au moins c'est un bon médecin". À partir de ce moment le Docteur Eugène Tramblin eut toute la clientèle de Bermerain et des environs.

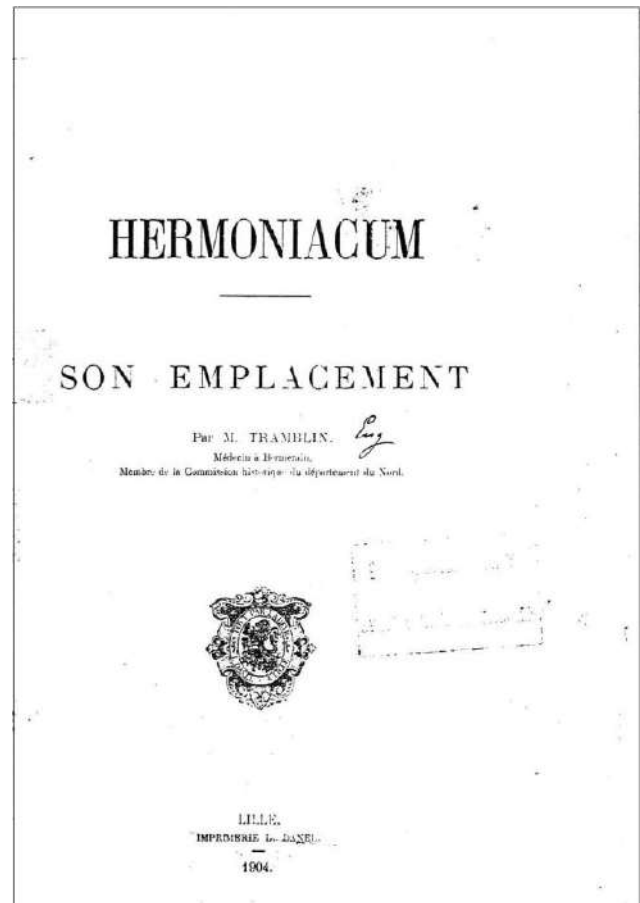


La résidence Tramblin a été bâtie à la place de sa maison en 1999





L'original manuscrit est conservé aux Archives Départementales du Nord à Lille

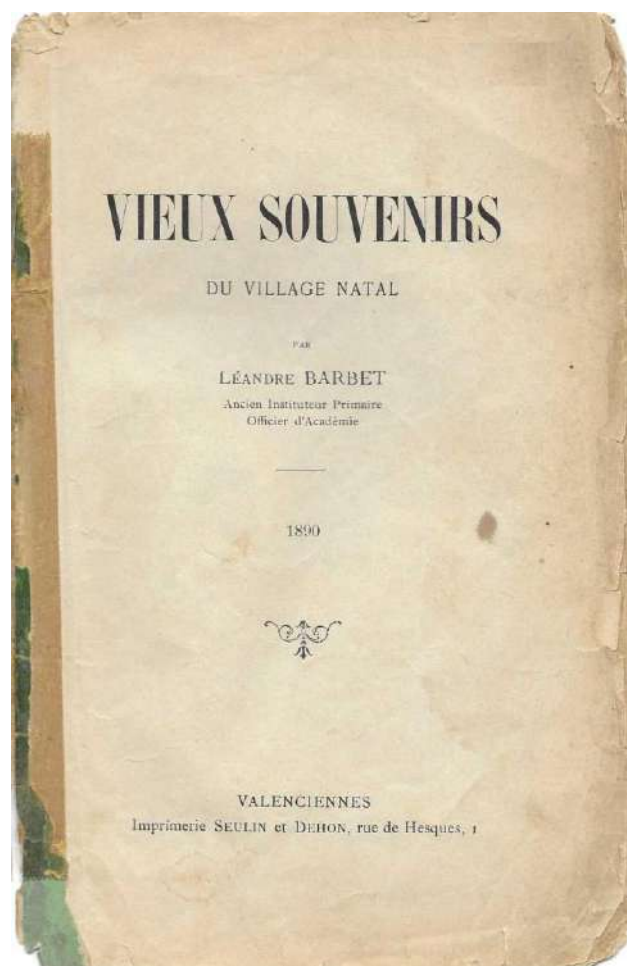


Léandre BARBET 1824 - 1895

de son vrai nom Charles Augustin Léandre Auxibie BARBET, fils d'Augustin BARBET et de Nathalie BRUYERE, est né à Bermerain le 17 octobre 1824.

Il épousera le 29 août 1855, à Louches, Monique DEFERNEZ (1820-1900) avec qui il aura 6 enfants (dont 3 moururent en bas-âge).

Il est instituteur à l'école des garçons de Bermerain de 1873 à 1885. Son épouse sera institutrice de l'école des filles de 1874 à 1885.



Il publie en 1890 un livre intitulé " Vieux souvenirs du village natal " qui décrit la vie au village depuis la fin du 18^{ème} siècle

Il décédera à Anzin le 9 mai 1895 à l'âge de 70 ans